



Club de marche et randonnée

COTISATIONS 2024.

1^{er} septembre 2023 au 30 septembre 2024

Votre nom :

CATEGORIE	TARIF	Votre prénom ci-dessous en face de votre choix :	Votre date de naissance :
moins de 25 ans	20 €	- / /
plus de 25 ans	45 €	- / /
Couple	70 €	- / /
		- / /
+ 1 enfant	76 €	- / /
+ 2 enfants	80 €	- / /

SVP :

Votre n° de chèque : Votre banque :
à l'ordre de : « Club Cyclo Marcheurs Castelnau Médoc »

Pour les nouveaux inscrits ou si une modification de vos coordonnées :

Adresse :
N° de téléphone : fixe : portable :
Adresse e-mail * :@.....
* Pas « Orange » sinon risque important de ne pas recevoir les e-mails du club.

Je soussigné certifie avoir :

- Pris connaissance des statuts, du règlement intérieur et des règles du randonneur. (*)
- Pris connaissance des garanties de notre assurance Club. Et m'engage à en informer les adhérents de ma famille. (*)
- Signé le document de Recueil des conditions Générales d'utilisation des Données Personnelles. (RGPD) (*) à imprimer et joindre pour la première inscription.

(*) Vous avez ces documents à l'adresse suivante : <https://ccmc-castelnau-medoc.fr>
Onglet « Documents utiles ».

Signature :
le .. / .. / 202 ..

Acceptation des risques :

La pratique d'une activité sportive ou physique implique un risque connu et accepté par le pratiquant, cette acceptation des risques, va, en pratique, interdire l'action en responsabilité de la victime contre l'auteur du dommage. L'acceptation des risques ne pourra pas trouver application dans les cas : de risque anormalement élevé, de non respect des règles sportives et lorsque l'encadrement aura commis une faute. En cas de chute collective il est très difficile de déterminer la responsabilité d'un tiers et seules les garanties individuelles accidents pourront trouver leur application.